

A l'ouverture de la séance du 9 mars 2017, 27 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 20 membres présents, 7 procurations). 16 membres invités sont présents.

## **1. Procès-verbaux des CA**

### 1.1. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2016

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 14 décembre 2016 est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

### 1.2. Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2017

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 26 janvier 2017 est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

## **2. Prospective et moyens**

### 2.1. Rapport annuel de performance 2016

Le rapport annuel de performance 2016 est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

### 2.2. Compte financier 2016

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 401 ETPT sous plafond et 355 ETPT hors plafond
- 142 282 736.80 € d'autorisations d'engagement
- 143 353 702.19 € de crédits de paiement
- + 573 209.84 € de solde budgétaire
- + 337 314.27 € de variation de trésorerie
- + 594 534.49 € de résultat patrimonial
- + 3 166 712.73 € de capacité d'autofinancement
- + 929 716.23 € de variation de fonds de roulement

La décision est adoptée à l'unanimité en présence de 18 membres en exercice avec 27 voix pour.

### 2.3. Affectation du résultat 2016

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 594 534.49 € en report à nouveau :

- + 814 538,78 € (résultat 2016 budget principal) : compte 110 (solde créditeur)
- - 220 004.29 € (résultat 2016 SAIC) : compte 119 (solde débiteur)

Les tableaux des emplois, des CA autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan sont annexés à la délibération CA018-2017.

La décision est adoptée à l'unanimité en présence de 18 membres en exercice avec 27 voix pour.

### 2.4. Tarifs de la formation continue 2017-2018

Les tarifs de la formation continue 2017-2018 sont approuvés.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

### **3. Affaires générales et statutaires**

#### **3.1. Calendriers administratifs 2017-2018 et 2018-2019**

Les calendriers administratifs 2017-2018 et 2018-2019 sont approuvés.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

#### **3.2. Dépôt de la demande de financement FEDER pour le projet Achat équipement EEG**

Le dépôt de la demande de financement FEDER pour le projet Achat équipement électroencéphalographe (EEG) est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

### **4. Enseignement et vie étudiante**

#### **4.1. Admission en master : dates de campagne de recrutement**

Les dates de campagne de recrutement pour l'admission en master fixées selon le tableau annexé à la délibération CA022-2017 sont approuvées.

La décision est adoptée avec 23 voix pour, 2 voix contres et 1 abstention.

#### **4.2. Création du DU Ethique, soin et normes en santé**

La création du Diplôme universitaire Ethique, soin et normes en santé est approuvée.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

#### **4.3. Création du DIU Pharmacie clinique : des concepts à la pratique**

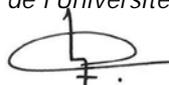
La création du Diplôme inter-universitaire Pharmacie clinique : des concepts à la pratique est approuvée.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, le 23 mars 2017

**Christian ROBLEDO**

*Président de l'Université d'Angers*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.